La famille de Théo au coeur d'une enquête financière : 678 000 euros de subventions

23/02/2017 à 18h15

C'est une affaire qui embarrasse les autorités, et ce jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. La famille de Théo, et Théo lui-même, se retrouvent au coeur d'une affaire financière. Une enquête ouverte par le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour « suspicion d'abus de confiance et escroquerie » en juin dernier, soit bien avant le viol présumé de Théo lors d'une interpellation brutale, le 2 février dernier, à Aulnay-sous-Bois.

(…)

Tout commence courant 2015 par un contrôle de l'Inspection du travail d'Ile de France concernant l'association Aulnay Events dont le président est Michaël Luhaka, l'un des frères de Théo. L'association est censée avoir embauché 30 salariés, formés pour être animateurs de rue. Le but d'Aulnay Events ? Lutter contre la violence dans le département… L'association aurait reçu, entre janvier 2014 et juin 2016, 678 000 euros de subvention d'Etat par le biais de contrats d'accompagnement à l'emploi, dit Contrat aidés.

S'agit-il d'employés fantômes ? Lors du contrôle de l'Inspection du Travail aucun élément matériel probant n'a pu être produit par les dirigeants de l'association pour étayer la réalité des emplois. Par ailleurs, plus de 350 000 euros de cotisation sociales, notamment URSAFF, n'ont pas été réglées. Entre temps, l'association a mis la clef sous la porte. D'où un signalement en avril 2016 de l'Inspection du Travail auprès du procureur de la République de Bobigny.

Selon nos informations, les investigations des policiers du SPPJ 93 auraient montré que huit membres de la famille Luhaka, tous habitant à Aulnay-sous-Bois, ont perçu de l'association plus de 170 000 euros par virement, dont 52 000 euros sur le seul compte de Théo. Contacté par « Le Parisien », Michael Luhaka se défend d'avoir employé des salariés fantômes, précisant avoir recruté en CDI plus d'une trentaine de salarié en CDI, dont les membres de sa famille.

(…) Le Parisien